

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une « Émission impossible » se tient en ce moment depuis la Régie des Bâtiments. Le but affiché est de rendre visible l'invisible : aussi bien l'opacité qui règne au sein des prisons que l'opacité des projets carcéraux engagés par la Régie des bâtiments, constructeur de prison.

Des militant.e.s ont pris possession de la régie des bâtiments pour rendre visible les personnes invisibilisées: tant les détenu.e.s et ex-détenu.e.s, que les proches. Ces voix anti-carcérales résonnent aujourd'hui dans le cadre d'une émission radio dite impossible car diffusée depuis un lieu qui ne les attendait pas...

Les objectifs de ces militant.e.s sont d'une part faire entendre les voix anti-carcérales, d'autre part prolonger la lutte contre le projet de maxi-prison de Haren ; leur cible : la Régie des bâtiments qui s'obstine à construire de nouvelles prisons, entretenant ainsi un système excluant et mortifère. Le bras immobilier de l'État fédéral s'est en effet engagé via les *Masterplans 2008-2012-2016* à construire sept nouvelles prisons et à rénover ou agrandir les lieux d'enfermement existants.

« On pourrait croire que la rénovation et la création de nouvelles prisons résoudre le problème de surpopulation mais en réalité, plus on construit de places de détention, plus les prisons se remplissent », affirme Camille, venu.e pique-niquer ce midi dans les locaux de la Régie des bâtiments.

Le plan économique n'est pas en reste : les *Partenariats Public-Privé* sont ainsi devenus la norme à la Régie. Or ce genre de contrats est extrêmement coûteux pour l'État, singulièrement opaque, particulièrement profitable pour des entreprises privées. Bannis par la France et le Royaume-uni, dénoncés par la Cour des comptes, les PPP se révèlent nettement plus chers qu'un financement classique.

« La Régie des bâtiments ne fait pas qu'obéir à son ministre de tutelle mais se montre particulièrement pro-active sur les dossiers de prisons. Pour le privé, la prison est devenue une façon de faire du profit. Et se mettant au service des entreprises pour assurer leur gagne-pain, la régie n'hésite pas à utiliser tout l'appareil juridique contre tous ceux qui tentent de s'y opposer. »

Les militants exigent la sortie du système carcéral pour de multiples raisons: conditions de détentions déplorables, taux de récidive de 57%, surpopulation carcérale, surcriminalisation, suicide en prison, racisme et violences structurelles de l'institution pénitentiaire, surreprésentation des classes précarisées populaires. Tout cela montre que le système carcéral échoue dans les missions qu'il s'attribue. La peine d'enfermement comme mesure d'exclusion et comme réaction sociale à des déviances sera toujours un échec tant pour la personne concernée que pour la collectivité.

Or tant qu'on continuera à construire des prisons, les alternatives au système carcéral ne pourront pas voir le jour. « Les alternatives à la prison sont pourtant nombreuses : réforme du système carcéral, abolition des prisons, abolition du système pénal, tout cela doit être débattu avec tous les acteurs concernés».

La lutte de ces militant.e.s se cristallise spécifiquement contre le projet maxi-prison de Haren. Trop grande, encore plus inhumaine, trop onéreuse, encore plus ténébreuse, ce projet concentre tous les torts inimaginables que l'on attribue au monde carcéral. La lutte a déjà permis de retarder les travaux pendant onze ans mais la Régie des bâtiments et le consortium en charge de la construction ont débuté les travaux en janvier, peu après l'avis de la première auditrice du Conseil d'État qui donnait raison aux opposant.e.s à ce projet. Le jugement proprement dit commencera ce mardi 26 mars. Le blocage du chantier qui s'est déroulé le 11 février, l'occupation de la Régie des bâtiments et l'Émission Impossible sont des actions mises en place par les militant.e.s pour que ce projet insensé soit définitivement arrêté et que soit enclenché une remise en question radicale de la logique carcérale et du monde qui l'accompagne.